

République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Pamiers
LEYCHERT - Commune

Séance du jeudi 02 avril 2026

Délibération N° DE_018_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	9	11
Date de la convocation : 27/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le deux avril deux mille vingt-six, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil - Mairie), sous la présidence de Florence ROBERT.

Présents : Florence ROBERT, Stephane NOGER, Yola THOMAS, Olivier AMANS, Jocelyne MARION, Alexis CALARD, Constance GANDOIS, André COSTECEQUE, Elise-Marie NOAILLES

Représentés : Alexis ESTAQUE représenté par Yola THOMAS, Charlotte GIRAULT représentée par Constance GANDOIS

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Yola THOMAS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Composition des commissions communales facultatives

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-22 lequel permet au Conseil Municipal de constituer par délibération, des commissions composées exclusivement de Conseillers Municipaux ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-21 ;

VU le PV d'installation du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 ;

CONSIDERANT que ces Commissions peuvent avoir un caractère permanent et sont, dans ce cas, constituées dès le début du mandat ;

CONSIDERANT qu'il s'agit de commissions de travail, d'études de projet et de préparation des délibérations dont le nombre et les objets ne sont pas réglementés ;

CONSIDERANT que ces commissions ne prennent aucune décision mais émettent des avis à caractère purement consultatif ;

CONSIDERANT que Madame la Maire propose de constituer 5 commissions municipales, à savoir :

1. Commission n° 1 – Cadre de Vie

1. 5 membres maximum

2. Missions :

1. Réfléchir sur les solutions à apporter aux problématiques rencontrées par les habitants de la commune
 2. Assurer la gestion des cimetières
 3. Assurer la relation et étudier les demandes de subvention des associations locales
 4. Faciliter la logistique des manifestations sportives et culturelles en terme de prêt de matériel et d'intervention du personnel communal
 5. Mise en œuvre des décorations du village (Noël)
 6. Réflexion autour de l'amélioration du cadre de vie, des questions de développement durable
 7. Travail sur le maintien et le développement du commerce de proximité et plus globalement sur la relance du dynamisme économique
 8. Organisation des concours maisons fleuries (constitution de jury, visites des jardins, attribution des lots)
 9. Fleurissement et embellissement du village en collaboration avec les services techniques
3. Représentants : MARION Jocelyne, GANDOIS Constance, MENAUT Elise-Marie, NOGER Stéphane et GIRAULT Charlotte

1. Commission n° 2 - Travaux

1. 5 membres maximum

2. Missions :

1. Gestion des questions relatives à l'entretien et à la sécurité du patrimoine communal : bâtiments publics, voirie et réseaux divers ainsi qu'aux conditions d'accessibilité à ces lieux
 2. Gestion des questions relatives à la sécurité règlementaire des habitants notamment en terme d'accessibilité des services d'urgence (pompiers et ambulances)
 3. Elaboration et suivi du programme de travaux et d'entretien des bâtiments communaux, de la voirie et des chemins communaux
 4. Gestion de l'entretien des panneaux de signalisation
 5. Etude des possibilités d'ouverture de chemins de randonnées et maintien en bon état des chemin existants en collaboration avec les services techniques
3. Représentants : COSTECEQUE André, NOGER Stéphane, ESTAQUE Alexis, AMANS Olivier

1. Commission n° 3 – Enfance et jeunesse

1. 5 membres maximum

2. Missions :

1. Création et tenue d'un conseil municipal des jeunes
2. Etude des projets d'accueil des enfants
3. Participation à la vie scolaire (inscriptions des enfants, conseil d'école, temps d'accueil périscolaire, transport scolaire)
4. Réflexions et relations au propositions d'accueil enfance (RAM, SIVOM)

3. Représentants : MENAUT Elise-Marie, THOMAS Yola, CALARD Alexis

1. Commission n°4 - Biodiversité

1. 5 membres maximum

2. Missions :

1. Prise en compte de la biodiversité dans la planification urbaine (PLU), dans l'élaboration et la mise en œuvre d'aménagements urbains.
2. Mise en place d'initiatives propices à la biodiversité et des actions d'animation et de valorisation de la biodiversité du territoire
3. Veille au respect des règles de sécurité relatives à la chasse
4. Préservation des milieux aquatiques et des captages d'eau potable

3. Représentants : COSTECEQUE André, ROBERT Florence, CALARD Alexis, MARION Jocelyne et ESTAQUE Alexis

1. Commission n°5 - Communication

1. 5 membres maximum

2. Missions :

1. Publications du site internet
2. Recensement des notes du cahier de liaison avec les administrés et mise en relation avec les commissions communales concernées
3. Affichages des communiqués de la commune
4. Gestion de l'affichage des publicités en Mairie et sur le panneau des associations
5. Gestion générale de la communication au public

3. Représentants : THOMAS Yola, ROBERT Florence et GANDOIS Constance

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Article 1 DE CONSTITUER les 5 commissions municipales ci-dessus proposées.

Article 2 DE FIXER le nombre de membres pour chacune des commissions municipales tel que proposé ci-dessus.

Article 3 DE DETERMINER les missions de chaque commission municipale.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Florence ROBERT
Président de séance

Yola THOMAS
Secrétaire de séance